Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'énergie OFEN

28.03.2006

Dossier de presse

Perspectives énergétiques 2035 / 2050

003769376

Situation initiale

Ces prochaines années, les débats politiques en Suisse porteront aussi sur les objectifs de protection climatique pour l'après 2010. Le programme SuisseEnergie, qui prend fin en 2010, et la loi sur le CO_2 doivent prévoir des options axées sur le long terme. De plus, les centrales nucléaires suisses les plus anciennes arriveront au terme de leur durée d'exploitation à partir de 2020. Comment assurer l'approvisionnement en électricité une fois cette étape franchie?

Même si 2020 est encore loin, les concepts doivent être élaborés à temps: les décisions prises en matière de politique énergétique prennent beaucoup de temps dans les systèmes de démocratie directe et les décisions prises aujourd'hui ont des effets à long terme. Des jalons devront être posés ces prochaines années, pour garantir aux générations futures un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement.

C'est dans ce contexte que l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a entrepris ses travaux sur les perspectives énergétiques. A l'aide de spécialistes renommés, il élabore une base scientifique solide qui couvre un large éventail de possibilités de développement et de scénarios en matière de politique énergétique. Un forum de représentation politique seconde le travail des experts et analyse l'écho que pourraient rencontrer les propositions émises. Les perspectives énergétiques pour l'horizon 2035 seront soumises au DETEC fin 2006. Elles visent notamment à aider le Conseil fédéral, le Parlement, les autorités cantonales, les partis, les associations et le public à se forger une opinion. D'autres groupes d'intérêts, comme l'industrie de l'électricité et les organisations environnementales, élaborent également des réflexions sur notre avenir énergétique.

Contenu

L'offre et la demande d'énergie dépendent fortement de l'évolution des prix du pétrole, de la croissance économique, des transports et du réchauffement climatique. Les effets que peuvent avoir les outils et mesures prévus ou possibles sur l'environnement et sur l'économie doivent être mis en évidence afin de permettre les décisions politiques. Les modèles sont calculés sur la base des perspectives économiques et démographiques de l'état-major de prospective de l'Administration fédérale, sur les perspectives du DETEC en matière de trafic ainsi que sur de nombreuses analyses technologiques touchant à l'énergie.

Etant donné la longueur de la période considérée (entre 30 et 45 ans), ces données sont entachées d'incertitudes. C'est pourquoi les perspectives énergétiques montrent aussi les conséquences d'une croissance économique plus forte, d'un réchauffement climatique et d'un "scénario de pétrole cher".

Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen
Adresse postale: CH-3003 Berne
Tél. +41 31 322 56 11, fax +41 31 323 25 00
contact@bfe.admin.ch
www.bfe.admin.ch

Les "variantes politiques" constituent les caractéristiques principales des différents scénarios. Elles découlent de différentes tendances en matière politique:

- Scénario I: le scénario de référence avec la variante "**Poursuite de la politique actuelle**" part de l'exécution des instruments actuellement en vigueur en vertu de la loi sur l'énergie (p. ex. étiquette-énergie pour les appareils et les automobiles). Ceux-ci sont adaptés modérément en fonction des progrès techniques dus aux forces du marché.
- Scénario II: la "**Collaboration renforcée**" entre l'Etat et l'économie (centime climatique, promotion de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables dans le cadre de la LApEl) implique un durcissement des prescriptions relatives aux bâtiments, véhicules et appareils, ainsi que l'introduction de programmes d'encouragement et d'une taxe sur le CO_2 sur les combustibles.
- Scénarios III et IV: ces scénarios définissent de nouveaux objectifs, priorités et instruments concernant la réduction du CO_2 et la réduction de la consommation d'énergie par tête d'habitant ainsi que l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement en énergie.

Différentes options sont également examinées pour combler le "déficit en électricité", auquel on doit s'attendre au plus tard à partir de 2020. Il s'agit notamment de mesures renforcées pour encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie, mais aussi de stratégies concernant l'offre, par exemple:

- Promotion marquée de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie
- Centrales thermiques à combustibles fossiles et installations à couplage chaleur-force comme solution transitoire en vue d'un approvisionnement en électricité dans la mesure du possible exempt de CO_2
- Remplacement des centrales nucléaires existantes par des centrales nucléaires de la " génération suivante"

Organisation

Les modèles de calcul sont en grande partie élaborés par des experts externes, suivis activement par l'administration et discutés avec les cercles intéressés:

- Le groupe de travail "Perspectives", dirigé par l'OFEN, assure le suivi des travaux sur le plan technique et économique. Il est composé d'experts issus de la recherche, de l'économie énergétique et des offices concernés.
- Le forum "Perspectives", dirigé par l'ancienne conseillère d'Etat Dori Schaer-Born, évalue les résultats sur le plan politique. Il est composé de représentants des offices, des cantons, des partis politiques, de l'économie, de l'économie énergétique et de différents groupements d'intérêts (notamment protection de l'environnement et consommateurs).
- Le "Forum des jeunes" est composé de représentants de la jeune génération qui présentent leurs idées et visions sur l'avenir énergétique ainsi que les conséquences qui en découlent pour la politique, l'économie et la société.

Premiers résultats

Les résultats des scénarios I "Poursuite de la politique actuelle" et II "Collaboration renforcée" sont déjà connus. La première variante prévoit une stabilisation de la demande d'énergie à un niveau légèrement plus élevé qu'aujourd'hui (évolution générale de type "tendance", soit adaptation des tendances comme p. ex. la stagnation de la consommation d'énergie par habitant depuis le milieu des années 80). Les progrès attendus en matière d'efficacité énergétique seront "compensés" par l'augmentation de la surface habitable, du trafic, etc. La demande d'électricité augmentera de 24% entre 2003 et 2035.

Dans le scénario II, les instruments étatiques concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables seront plus importants que dans le scénario I. Des programmes d'encouragement (565 millions de CHF par an) seront menés au-delà de l'horizon 2010, jusqu'en 2035. Avec ces hypothèses, la demande totale d'énergie diminuera de 4% entre 2003 et 2035. La demande d'électricité totale augmentera encore de 18% et se stabilisera après 2030. Le "déficit en électricité", dû à la mise hors service des centrales nucléaires existantes et à la suppression des droits d'acquisition à long terme en France, se montera en 2035 à quelque 17 milliards de kilowattheures (kWh). Si l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables (y compris les nouvelles petites centrales hydrauliques) est encouragée comme le prévoit le scénario II, elle pourra contribuer à combler ce déficit à hauteur de 6 milliards de kilowattheures environ. Le reste de la production pourra être assuré jusqu'en 2035 par des centrales thermiques à combustibles fossiles ou une nouvelle centrale nucléaire et par de nouvelles importations d'électricité. Si l'on ne parvient pas à réduire significativement la demande d'électricité ou à mettre à disposition des capacités de production supplémentaires, il faudra s'attendre à un nouveau déficit en électricité dès 2035.

Prochaines étapes

Il s'agira, ces prochaines semaines, de consolider tous les scénarios en examinant leurs coûts et leurs effets économiques ainsi que leur impact sur l'environnement. Le projet "Perspectives énergétiques 2035" s'achèvera fin 2006. Tous les rapports et résultats intermédiaires sont régulièrement publiés sur la page Internet www.bfe.admin.ch/themen/00526/00538/index.html?lang=fr